

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION  
IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**24 h sur 24 :** 1-800-561-8273  
**Autre numéro d'urgence Canutec :** 1-613-996-6666 (à frais virés)

**Nom du produit :** LI 700® SURFACTANT  
**Nom chimique :** Mélange d'acide méthylacétique, lécithine modifiée et surfactant  
**Usages du produit :** Surfactant  
**N° EPA :** 23026  
**N° FS :** 23026-15-LPI      **Révisions à la FS :** Les section 1      **Date de publication :** 09/13/15      **Remplace :** 09/13/12

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – DANGER.** CE LIQUIDE PEUT CAUSER UNE IRRITATION OCULAIRE OU CUTANÉE. Porter un dispositif de protection des yeux et des gants résistant aux produits chimiques.  
Avertissement, contient l'allergène soya

Ce produit est un liquide brun foncé avec une odeur piquante. Les principales voies de pénétration sont l'inhalation, le contact oculaire et le contact cutané.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unité)</u>
Mélange surfactant, contient Acide méthylacétique	80,00	Mixture 79-09-4	not listed 30 mg/m <sup>3</sup>
Ingrédients inertes	20,00		

Ce produit est dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant de 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant de 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**Ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées à la personne, si elle peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

**Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou l'ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair (méthode) :** > 212 °F/100 °C (VC)  
**Limites d'inflammabilité (LII et LSI) :** Non établies  
**Agents d'extinction :** Considéré non combustible ; produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse antialcool, mousse, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.  
**Produits de combustion dangereux :** Peut générer des sous-produits dangereux.  
**Techniques spéciales en cas d'incendie :** Vaporiser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu. Demeurer à contre-vent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé et un dispositif de protection complet. Éviter l'emploi de jets d'eau forts.  
**Risques particuliers d'incendie et d'explosion :** Aucun connu.

## 6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements :

Fuite ou déversement : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux ou des lunettes de protection étanches contre les produits chimiques, des gants en caoutchouc, des bottes en caoutchouc, une chemise à manches longues, des pantalons, un chapeau et un respirateur approuvé par le NIOSH contre les pesticides ou un respirateur à adduction d'air.

Déversement : Les déversements peuvent être ramassés avec un matériau absorbant, puis placés dans un contenant pour une élimination appropriée conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale. Éviter que le ruissellement ne pénètre dans les égouts municipaux ou les cours d'eau.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Manipulation :** Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Utiliser ce produit avec de la ventilation et éviter de respirer les vapeurs.  
**Entreposage :** Entreposer à plus de 40 °F/4,4 °C. CONSERVER À L'ABRI DU GEL. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le produit dans son contenant d'origine fermé hermétiquement. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**Mesure d'ingénierie :** Une ventilation locale est recommandée. Travailler dans un endroit bien aéré ou à l'extérieur.  
**Protection respiratoire :** Non requise en temps normal, si nécessaire ou si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur approuvé par le NIOSH.  
**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.  
**Protection de la peau :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chapeau, bottes en caoutchouc et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

	<b>PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA</b>	<b>TLV-TWA selon ACGIH</b>
	Alcool propionique	non inscrit 30 mg/m <sup>3</sup>

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence et odeur :** Liquide brun foncé avec odeur piquante  
**Poids spécifique (eau = 1) :** 1,035 g/ml  
**Tension de vapeur (mm) :** non établie  
**Pourcentage de volatilité :** non établi  
**Remarques :** Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**Masse volumétrique apparente :** 1,035 kg/L  
**Point d'ébullition :** non établi  
**Taux d'évaporation :** non établi

**Solubilité :** Miscible  
**pH :** 3,6 (solution à 1 %)

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité :** Le produit est stable.  
**Conditions à éviter :** Conditions hautement alcalines  
**Substances incompatibles :** Oxydants forts.  
**Produits de décomposition dangereux :** Inconnus.  
**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

**11. TOXICOLOGICAL INFORMATION**

**Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat mâle) :** > 5,0 g/kg  
**Irritation des yeux (lapin) :** Irritant sévère  
**Inhalation CL<sub>50</sub> (rat) :** > 6,04 mg/L (4 h)  
**Potentiel carcinogène :** Aucune composante de ce produit n'est inscrit dans l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

**Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (rat) :** > 5,0 g/kg  
**Irritation cutanée (lapin) :** Irritant sévère  
**Sensibilisation cutanée (cobaye) :** N'est pas un sensibilisant

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité aquatique aiguë**

	<u>CL<sub>50</sub> 24 h</u>	<u>CL<sub>50</sub> 48 h</u>	<u>CL<sub>50</sub> 96 h</u>	<u>Sans effet 96 h</u>
Truite arc-en-ciel	140 mg/L	130 mg/L	130 mg/L	< 100 mg/L
Crapet arlequin	220 mg/L	210 mg/L	210 mg/L	100 mg/L
				<u>Sans effet 48 h</u>
Daphnie	450 mg/L	170 mg/L		100 mg/L

**13. ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Contenant à remplissages multiples : pour en disposer, le contenant peut être retourné au point de vente (détaillant/distributeur). Il doit être rempli de nouveau uniquement par le détaillant/distributeur avec le même produit. Le contenant est recyclable et il faut en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant vide et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610 ; CLASSE : 60)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voies aérienne ou maritime.

**15. RÉGLEMENTATION****Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS	
2	Santé	0	Moindre
1	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		2	Santé
		1	Inflammabilité
		0	Réactivité
		G	ÉPI

**Classement des dangers/signalement SARA/**

Catégorie de danger SARA III	Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Acide propionique (CAS : 79-09-4) : 5 000 lb

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

SIMDUT [Canada] : Les produits antiparasitaires ne sont pas visés par le SIMDUT. Classifié D2B.

**16. AUTRES INFORMATION**

Statut de la FS : Les section 1 révisée.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Santé écologiques et Sécurité

®LI 700 est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.